

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Sécurité du client et du professionnel			
Ancien Code	PAT11B07TI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XATI1070		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nadia MOTTURA (nadia.mottura@helha.be) Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de fournir aux étudiants les connaissances en premiers secours, ergonomie et manutention nécessaires à la construction des savoirs et savoir-faire prodigués par la formation qu'ils entament.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.4 Construire son projet professionnel
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**

- 2.3 Respecter la législation et les réglementations

Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**

- 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
- 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- 5.2 Utiliser les outils de communication existants
- 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- 5.4 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 6 **Effectuer les divers examens et participer aux traitements repris dans la liste d'actes autorisés**

- 6.2 Adapter sa prise en charge à l'état du patient et à sa capacité de collaborer
- 6.4 Contrôler, préparer et utiliser les appareils requis

Compétence 8 **Veiller à la sécurité**

- 8.1 Apprécier les risques spécifiques
- 8.2 Appliquer les mesures de sécurité et de radioprotection

Acquis d'apprentissage visés

se référer aux fiches d'activités d'apprentissage

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAT11B07TIA Premiers secours 18 h / 1 C

PAT11B07TIB Ergonomie, manutention 18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAT11B07TIA Premiers secours 10

PAT11B07TIB Ergonomie, manutention 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage proposées dans cette unité d'enseignement sont conçues de manière cohérente pour favoriser une progression pédagogique harmonieuse, en articulant les objectifs d'acquisition de connaissances, de développement de compétences et d'application pratique dans des contextes variés, tout en tenant compte des besoins et du niveau des apprenants.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Premiers secours			
Ancien Code	15_PATI1B07TIA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1071		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nadia MOTTURA (nadia.mottura@helha.be) Annick NEIRINCK (annick.neirinck@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but du cours de secourisme est permettre aux étudiants de maîtriser les connaissances de base nécessaires à l'observation et à la réflexion face à des victimes nécessitant des premiers soins d'urgence pour agir en sécurité dans la vie privée ou professionnelle.

NB: Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant d'obtenir le Bevet Européen de Premiers Secours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Lien avec les compétences

1.1 - 1.2 - 1.3 -1.4 - 1.5 -1.6 - 2.3 -3.2 - 3.4 - 5.1 - 5.2 - 5.3 - 5.4 - 6.2 - 6.4 - 8.1 -8.2

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rôle du sauveteur

Les règles essentielle d'intervention (sécurité, bilan, appel, premiers soins)

La victime inconsciente (qui respire et qui ne respire pas)

L'obstruction des voies aériennes (modérée et sévère)

Les hémorragies

Les plaies (simples et graves)

Les brûlures (simples, graves et électriques)

Les traumatismes de l'appareil locomoteur

Les traumatismes craniens et vertébraux

Les malaises

Les numéros de téléphone utiles

Démarches d'apprentissage

Présentation et analyse de vidéo.

Mise en situation théorique et pratique.

Mise en scène.

Cours magistraux et débriefing.

Manipulation de matériel spécifique mis à disposition.

Dispositifs d'aide à la réussite

Test formatifs.

Enseignant à disposition en fin de cours et par mail.

Sources et références

Croix-Rouge. (2019-2020). Manuel Européen des premier secours. Bruxelles: D. Sondag-Thull.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Manuel Européen des premiers secours.

Power-Point

Vidéo.

Matériel didactique spécifique.

4. Modalités d'évaluation

Principe

75 % pratique en hors session. L'étudiant a obligation de réussir la rcp avec utilisation du dea. Si non réussite de celle-ci, l'étudiant represtera l'épreuve jusque réussite de l'application de la technique

25 % écrit.

Pas de dispense partielle en cas de réussite à l'une des deux épreuves mais AA en échec.

La présence aux cours est obligatoire pour obtenir le BEPS

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : technologue en imagerie médicale

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ergonomie, manutention			
Ancien Code	15_PATI1B07TIB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CATI1072		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nadia MOTTURA (nadia.mottura@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à la prise de conscience de l'ergonomie et de la manutention. Elle pose les bases des postures et techniques de mobilisation des patients en vue de promouvoir des gestes professionnels adéquats, contribuant à la sécurité du patient et du soignant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Eviter la prise d'habitude dangereuse lors de la mobilisation des patients pouvant aider ou pas.
 Analyse des gestes avant la création des automatismes.
 Faire prendre conscience de la nécessité d'une pratique sportive. (prévention)
 Enseigner les comportements fondamentaux de manutention à adapté aux situations rencontrées.
 Motiver les étudiants pour un suivi de la formation.
 Offrir une possibilité de répondre positivement aux exigences de la profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ergonomie:

Ergonomie (théorie):

- Rappel anatomique
- Physiologie
- Biomécanique
- Facteurs de risque applicable au secteur hospitalier
- Pathologie dorsale
- Economie rachidienne
- Ergonomie en secteur hospitalier

Manutention

- Définitions de la manutention
- Intérêt de la manutention
- Conséquences des gestes inadaptes
- Les postures de travail
- Les principes de base
- Le matériel
- Vocabulaire spécifique

Techniques spécifiques
REDRESSEMENT
ABAISSEMENT
REHAUSSEMENT
ROULEMENT LATERAL
REHAUSSEMENT AU LIT
TRANSPORTS
TRANSFERTS

Démarches d'apprentissage

Ergonomie:

- Cours magistral participatif pour la théorie (ergonomie : 6h)
- Démonstrations et exercices pratiques en classe

Manutention:

Présentations magistrales avec support PPT

Vidéo

Démonstration des techniques

Mises en situation contextualisées au secteur de l'imagerie médicale

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité de rencontre avec l'enseignant en début et fin de cours ou sur RDV

Séance d'intégration en milieu professionnel (service RX)

Sources et références

Dotte,P. (2009), Méthode de manutention des malades, Paris:Maloine, 144 p.

SN (2006), Sauvez votre dos (CD), Connaître les postures et les gestes justes, Montargis: Mutuelle de la santé et du social.

<http://asstsas.qc.ca/themes-pdsb/fiches/PDSB>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PPT en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen pratique en salle de technique pour la partie Manutention (pratique) = 75 % de la cote globale

Examen écrit sur la partie Ergonomie (théorie) = 25 % de la cote globale

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Pour les modalités d'évaluation détaillées, l'étudiant doit se référer au document ad hoc disponible sur la plateforme en ligne.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).